

Compte-rendu d'assemblée générale ordinaire

Le 17 janvier 2026

A Tournefeuille (Maison de la Citoyenneté)

Nombre de membres présents : 43

Ordre du jour :

- approbation du rapport moral de l'exercice 2024-2025
- approbation du rapport financier de l'exercice 2024-2025
- élections du nouveau bureau pour 2026-2030
- questions diverses

I. Rapport moral

Photographie de la période du 9 mars 2025 (dernière AG) jusqu'à nos jours sur le plan moral.

1) Les licenciés

- 530 licenciés au 31 août 2025 pour 33 clubs civils et 8 clubs jeunes avec 12 licenciés
- 493 licenciés dont 80 en licence loisir au 15 janvier 2026 pour 31 clubs civils et 9 clubs jeunes avec 12 licenciés

2) Les bénévoles actifs

- Marie Clavière, coordonnatrice des activités du comité régional de Scrabble, salariée 5 heures/semaine jusqu'au 31 septembre 2025.
- 12 membres au Conseil d'Administration du comité régional de Scrabble (CA). Réunions du CA et du bureau sur Internet.
- Remerciements des bénévoles donnant de leur temps pour œuvrer dans les clubs et sur le comité régional, avec notamment :
 - Pierre NABAT épreuves à centres, transmission à la FFSc, classement du trophée et participation
 - Jean-Louis PRIZZON, trésorerie
 - Marie CLAVIERE, scolaire, communication
 - Serge DELHOM, président

3) Résultats des épreuves en 2025

Finale Régionale Pays d'Oc 8 et 9 mars 2025 :

Podium Championnat Régional : Jean-Claude DEPASSE, Jeanine THIRREE, Daniel GASTON

Championnat de France SN4 à Vichy, 25 et 26 mai 2025 :

3^{ème} marche du podium pour Guy JOYE

Finale Régionale Pays d'Oc en paires 24 août 2025 :

Marie et Guillaume CLAVIERE, Isabelle COQUAN et Guy JOYE, Edmée GIRARDOT et Yves CAYROU

Qualif SN123 28 septembre 2025 :

Podium : Daniel GASTON, Norbert MOTHE, Simone FERRAGE

Qualif SN4 12 octobre 2025 :

Podium : Serge CASTERAN, Jean-Claude DEPASSE, Jeanine THIRREE

Podium SN4 : Serge CASTERAN, Véronique GRENON, Monique BUSCAI

Open du Tarn 18 octobre 2025 :

Podium : Antonin MICHEL, Davy BOURGALET, Maryse LAPORTE, Yannick PAINTOUX (Ch.81)

Open de Haute-Garonne 9 novembre 2025 :

Podium : Franck DELOL, Anne-Chantal BOURLON, Norbert MOTHE, Daniel GASTON (Ch.31)

Qualif VDR 15 novembre 2025 :

Podium : Sabine DUTERQUE (V), Jean-Claude DEPASSE (D), Jean-Louis PRIZZON (V), Patrick WEICK (D), Norbert MOTHE (V), Marie-Françoise DESBONS (D), Andrée JANS (R), Simone GUINDANI (R), Marie-Thérèse SAVELLI (R)

Qualif 567 29 novembre 2025 :

Podium : Norbert MOTHE, Jeanine THIRREE, Monique BUSCAIL

Podium 567 : Gilles-Christian SIBAI (6A), Patricia BENARD (5B), Brigitte LAMARQUE (5A), Françoise MAHIEU (5A), Serge BOMBARDIER (6D), Bernard DUNOYER (7), Florence CALVET (6A), Brigitte GUNAWAN (7), Christine EYMARD (7)

Simultané Mondial de Blitz 13 décembre 2025 :

Podium : Guillaume CLAVIERE, Guy JOYE, Olivier CORNU

Simultané Mondial 10 janvier 2026 :

Podium : Florian JOURDAIN, Guy JOYE, Jacques FAURE

Le Comité a incité les nouveaux licenciés à participer aux épreuves à centre et aux épreuves des festivals, en les remboursant en Chichipompon. Cela représente un investissement d'environ 900€.

Le Comité offre la papèterie aux clubs, le travail de répartition est effectué par Eugénie Charbonnier que l'on remercie.

II. Bilan financier :

L'exercice 2024-2025 donne un résultat positif de **1048.02€**

Livret bleu - intérêts au 31/12/2024 : **1014.75€**

Soit un résultat positif de : 2062.77€

Solde sur livret au 1^{er} septembre 2025 = 31578,15€

Solde sur compte chèque au 1^{er} septembre 2025 = 2889,20€

Remarque sur la ligne « JTG Billetterie » : c'est la partie reversée par l'association d'organisation JTG au Comité SPO. « Billetterie » est le terme utilisé par le logiciel « Basicompta » pour désigner les inscriptions aux tournois.

Votes (43 votants):

Bilan moral : 0 contre 9 abstentions 34 pour. Le bilan moral est adopté à la majorité absolue.
Bilan financier : 1 contre 16 abstentions 26 pour. Le bilan financier est adopté à la majorité absolue.

III. Elections 2026

- Le CA s'est réuni le 16 décembre et propose un vote le 28 juin 2026 à l'occasion de la finale régionale en paire. Un appel à candidature sera fait prochainement pour un centre en position centrale. Jean-Jacques Capdeville suggère Montauban ou Caussade.
- Les statuts prévoient qu'une liste de 5 à 11 candidats doit être déposée, candidat(e) à la présidence placé(e) en tête. Il faudra songer à se caler sur le règlement intérieur de la Fédération française à l'avenir (liste de 8 à 12).
- Le recueil des candidatures est fixé avant le 12 avril minuit (jour de la finale régionale à Samatan). Une publication sera faite sur le site du comité (actualités) et un mail sera envoyé à chaque licencié. Une première candidature a été reçue officiellement (liste conduite par Jean-Jacques Capdeville) et enregistrée par Serge Delhom.
- Seuls les présents voteront. Pas de vote par correspondance, comme décidé par le CA (conformément aux statuts en vigueur). Le vote aura lieu à bulletin secret.

IV. Questions / remarques au fil de l'AG

Intervention de Jean-Jacques Capdeville sur la constitution de l'AG qui ne serait pas réglementaire : il faudrait une convocation en bonne et due forme, adressée à tous les licenciés par l'autorité morale, c'est-à-dire le Président du Comité Scrabble en Pays d'Oc (et non Serge Delhom ALT). Certains licenciés n'auraient pas reçu la convocation ou n'auraient pas lu le mail faute de clarté dans l'intitulé de l'objet.

Intervention de Marie-Françoise Français (club de Millau) et Martine Ledrans (club d'Auch) : il faudrait que soit approuvé le PV de l'AG de l'année précédente.

Discussions autour de la façon d'augmenter le nombre de licenciés et de rajeunir l'association. Intervention de Jean-Louis Clouse (club de Plaisance-du-Touch) qui évoque des structures scolaires trop rigides imposées par la FFSc. Jean-Luc Nicolas (club de Tournefeuille) évoque la nécessité d'utiliser les réseaux sociaux comme c'est le cas pour les échecs. Jean-Jacques Capdeville évoque le scrabble classique, comme un bon moyen d'attirer de nouveaux licenciés.

Question de Jean-Luc Nicolas au sujet du véhicule financé par le Comité Scrabble en Pays d'Oc et l'ALT : le contrat du véhicule a été signé à quel nom ? Réponse de Serge Delhom : au nom de l'association. Dans le cadre de l'assurance, tout adhérent peut l'utiliser. Contrat de 15000km par an.

Question de Jean-Jacques Capdeville : que devient le matériel que possède JTG et le Comité si le Comité change de direction ? Un inventaire sera fait et ce qui appartient au Comité restera au Comité.

Question de Véronique Sforza sur la dernière ligne « produits finis » 639€ ? C'est un ordinateur remboursé par JTG au Comité. De manière générale, beaucoup ont exprimé le besoin d'avoir des détails quant aux libellés du logiciel Basicompta et des éclaircissements quant aux liens entre l'association organisatrice de festivals « Jeu Tourisme et Gastronomie » et le Comité Scrabble en Pays d'Oc.

Question de Martine Ledrans : quel est le bilan global des actifs de l'association ? La synthèse du logiciel Basicompta n'est pas forcément très claire.

L'exercice 2024-2025 donne un résultat positif de 1048.02€

Livret bleu - intérêt au 31/12/2024 : 1014.75€

Soit un résultat positif de : 2062.77€

Solde sur livret au 1^{er} septembre 2025 = 31578,15€

Solde sur compte chèque au 1^{er} septembre 2025 = 2889,20€

Quelques personnes demandent que le CR (ou PV) de l'assemblée générale soit communiqué sur le site du comité. Cela sera fait.

NDLR : A noter que l'affectation d'un excédent, le vote du PV de l'année précédent, la publication des PV des assemblées générales ou autres réunions de CA et bureau et même le rapport financier ne peuvent être exigés dans le cadre d'une association loi 1901, sauf si l'association est reconnue d'utilité publique (d'intérêt général) ou sauf si les statuts le précisent¹. Seul le rapport financier est mentionné dans les statuts actuels ; rapport financier qui doit aller « droit au but, rester général et ne parler que de l'essentiel »². Il est bien sûr souhaitable de diffuser les documents à l'ensemble des adhérents, notamment lors des AG, dans un souci de transparence. Merci encore à tous les bénévoles qui, à la hauteur de leurs moyens et du temps qu'ils peuvent consacrer, ont permis de faire jouer au Scrabble, petits et grands, ce qui est le principal objectif de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président, Serge Delhom

La secrétaire de séance, Marie Clavière

¹ Source : « Créer et gérer une association pour les nuls » de Robert Matthieu, First Editions, 2024

² Source : site helloasso.com « Rapport financier d'une association, kesako ? »